



AVIS PUBLIC

PUBLIC NOTICE

Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

Three-year Capital Expenditure Program 2015-2016-2017

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue le **mardi 2 septembre 2014, à 19 h**, dans la salle du conseil située au 55 avenue Dupras, LaSalle.

PUBLIC NOTICE is hereby given that an extraordinary meeting of the Borough Council will be held on, **Tuesday, September 2, 2014, at 7.00 p.m.**, in the Council Room, 55 avenue Dupras, LaSalle.

L'unique but de cette séance est l'adoption par le conseil d'arrondissement du programme triennal d'immobilisations des années 2015, 2016 et 2017.

The only purpose of this meeting is the adoption by the Borough Council of the three-year capital expenditure program for 2015, 2016 and 2017.

La période de questions de cette séance devra porter exclusivement sur ce sujet.

The question period during that meeting shall bear exclusively on this subject.

Le présent avis est publié conformément aux dispositions de l'article 144.6 de la Charte de la Ville de Montréal.

The present notice is given according to the provisions of article 144.6 of the Charter of the Ville de Montréal.

DONNÉ À LASALLE, ce 14 août 2014.

GIVEN AT LASALLE on August 14, 2014.

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement